

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Reforme-du-lycee-professionnel-mieux-accompagner-chaque-lyceen-et-lutter-contre>



école & société

# Réforme du lycée professionnel : mieux accompagner chaque lycéen et lutter contre le décrochage

- Éducation - Les lycées -  
Date de mise en ligne : mercredi 10 mai 2023

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Les professeurs des lycées professionnels n'ont pas attendu les statistiques annoncées par le président pour connaître les difficultés de nos élèves pour mieux les accompagner vers la réussite. On ne peut pas piloter le lycée professionnel qu'avec des chiffres qui ne reflètent pas toute la réalité, notamment les difficultés avec lesquels beaucoup de nos élèves arrivent au lycée professionnel.

### Gratification des périodes de stage

Le président a annoncé que les périodes de stage seraient gratifiées :

- 50 € par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 1<sup>ère</sup> année de CAP et en seconde du baccalauréat professionnel
- 75 € par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 2<sup>e</sup> année de CAP et en première du baccalauréat professionnel
- 100 € par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en terminale du baccalauréat professionnel

Le versement de ces allocations sera conditionné à l'assiduité sur les lieux de stage mais aussi dans l'établissement scolaire. Un organisme externe à l'établissement sera en charge des versements.

### L'avis du SE-Unsa

Le versement de gratification peut sembler une bonne chose pour aider les familles pour les stages (transport/nourriture). La prise en compte de l'assiduité en cours et pas seulement au stage est une bonne chose. Attention toutefois à ce que le choix des élèves de terminale (poursuite d'étude avec 4 semaines de cours ou insertions professionnelle avec 6 semaines de stage) ne soit pas uniquement dicté par cette gratification. Il ne faut pas non plus que certaines entreprises considèrent que les élèves sont « payés » et qu'ainsi elles peuvent avoir les mêmes attentes qu'avec un salarié.

### Adapter le parcours au profil de l'élève

1. Anticiper les difficultés : consolider les savoirs fondamentaux

L'annonce est floue mais elle concernera le français et les mathématiques en 2<sup>nd</sup>e. Il s'agirait de dédoubler toute ou partie de ces cours.

Cette annonce n'a pas été discutée avec les organisations syndicales, le SE-Unsa n'en sait donc pas davantage.

### L'avis du SE Unsa

## Réforme du lycée professionnel : mieux accompagner chaque lycéen et lutter contre le décrochage

Réduire les effectifs pour mieux travailler est une demande forte du SE-Unsa. Cependant, si ce dispositif est financé par le *Pacte*, il pourrait ne pas se mettre en place si aucun collègue ne souhaitait s'y investir.

Le SE-Unsa demande aussi plus de souplesse dans la mise en œuvre de la co-intervention, ce qui pourrait permettre de dégager des heures pour l'enseignement général.

### 1. Encourager les ambitions : ouvrir des options

Le SE-Unsa n'a pas d'informations précises sinon qu'il pourrait y avoir des options langues vivantes, philosophie ou théâtre.

L'avis du SE Unsa

Pour le SE-Unsa, les options ne sont la priorité pour nos élèves. Le SE-Unsa regrette que la réforme précédente ait supprimé du temps *enseignement en langue vivante*.

Ces 2 mesures seront mises en place dès la rentrée 2023 pour les établissements volontaires et généralisées à la rentrée 2024. Malheureusement ces dispositifs ne seront pas financés par des moyens humains supplémentaires mais en donnant des missions supplémentaires aux enseignants via le *Pacte*.

Mettre en place une année de terminale sur mesure

En fonction de son choix, l'élève pourra faire soit 6 semaines de PFMP, s'il souhaite ensuite poursuivre ses études, ou jusqu'à 12 semaines s'il s'oriente vers une insertion professionnelle immédiate.

S'il envisage une poursuite d'étude, il bénéficiera de 4 semaines de cours de *consolidation* en juin pour préparer son passage vers le supérieur.

La place du bac et peut-être sa forme changeront. Il sera avancé dans l'année (avril, mai ?) et pourrait voir disparaître les CCF au profit d'un contrôle continu et d'épreuves terminales. L'articulation contrôle continu/épreuves terminales pourrait varier d'un bac pro à l'autre. Une épreuve orale en juin pourrait être mise en place.

L'avis du SE-Unsa

La ministre Carole Grandjean avait dit que l'augmentation de 50 % des PFMP ne faisait pas consensus. Mais il fallait sauver la promesse de campagne du candidat Macron.

Donc tous les élèves n'auront pas une augmentation de 50% des périodes de stages mais seulement certains, ceux qui ne poursuivront pas d'études. Ils passeront de 8 à 12 semaines !

Pour le SE Unsa, ces semaines supplémentaires, placées en fin de cursus risquent d'être perçues par certaines entreprises comme l'opportunité de bénéficier d'une main d'œuvre bon marché tout en laissant aux établissements la responsabilité en cas d'accident.

Concernant le bac, il faudra être attentifs à ne pas reproduire les difficultés rencontrées en lycée général et technologique.

Multiplier les possibilités d'accompagnement pour tous les décrocheurs

## Réforme du lycée professionnel : mieux accompagner chaque lycéen et lutter contre le décrochage

Créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée :

- *Tous droits ouverts*
- *Ambition emploi*
- *Parcours de consolidation.*

Ces dispositifs restent, pour l'heure, très imprécis.

L'avis du SE-Unsa

Tout dispositif qui participera à sécuriser le parcours de l'élève afin d'éviter le décrochage scolaire sera le bienvenu mais l'Éducation nationale doit en garder la main et le financer.

Ouvrir le lycée professionnel aux partenariats

Là aussi les annonces sont imprécises. Seules les prochaines réunions avec le ministère nous permettront d'en savoir plus.

Le président a annoncé :

- *Avenir Pro*
- *Mentorat*

L'avis du SE-Unsa

Le lycée professionnel a toujours été ouvert au monde économique et aux partenariats. Cependant, s'adresser à des jeunes ne s'improvise pas. Les enseignants sont des professionnels et savent le faire, les professionnels des entreprises pas toujours.